

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2022

CONVOCATION DES ASSOCIÉS

L'Assemblée Générale ordinaire se tiendra le mercredi 22 juin 2022 à 17h00 dans les locaux de l'Intercommunale - Rue de Nimy, 53 à 7000 MONS.

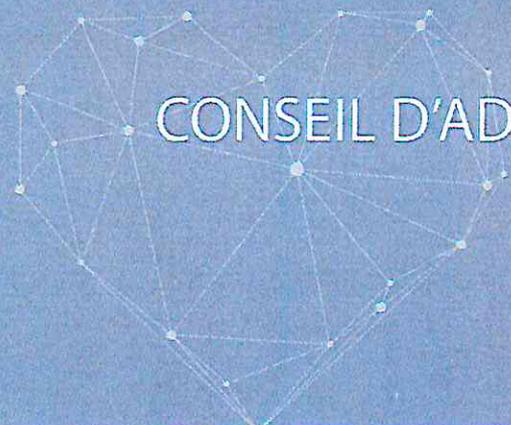
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (OUVERT AU PUBLIC) AURA À SON ORDRE DU JOUR:

1. Présentation et approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;
2. Présentation du bilan et comptes de résultats 2021 et du rapport de gestion 2021 ;
3. Rapport du Commissaire ;
4. Approbation du rapport d'évaluation annuel 2021 du Comité de Rémunération ;
5. Approbation du rapport de rémunération 2021 du Conseil d'Administration ;
6. Approbation du bilan et comptes de résultats 2021 et du rapport de gestion 2021 qui comprennent les 2 rapports repris ci-dessus ;
7. Affectation des résultats ;
8. Décharge à donner aux Administrateurs ;
9. Décharge à donner au Commissaire ;
10. Collège des contrôleurs aux comptes - Désignation du réviseur d'entreprises pour les années comptables 2022, 2023 et 2024.

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation, art. 1523-13, la séance de l'Assemblée Générale est ouverte à toutes les personnes domiciliées sur le territoire d'une des communes, Province ou CPAS associés.

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél.: +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be





CONSEIL D'ADMINISTRATION OUVERT AU PUBLIC DU 22 JUIN 2022

Conformément au Code de la démocratie locale et de la décentralisation (CDLD), un Conseil d'Administration ouvert au public se tiendra vers 17h30 et aura à son ordre du jour :

1. Présentation du rapport d'activités du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;
2. Présentation du rapport de gestion 2021.

Rue de Nimy, 53 - 7000 Mons
Tél.: +32 (0) 65 37 57 11
www.idea.be - info@idea.be

